



HAL
open science

Mutations des hortillonnages d'Amiens vers une agriculture multifonctionnelle et urbaine

Céline Clauzel

► **To cite this version:**

Céline Clauzel. Mutations des hortillonnages d'Amiens vers une agriculture multifonctionnelle et urbaine : Hortillonnages d'Amiens et agriculture urbaine. *Economies et Sociétés. Série AG Systèmes agroalimentaires*, 2008, XLII (11-12), pp.2297-2307. hal-00359445

HAL Id: hal-00359445

<https://hal.science/hal-00359445>

Submitted on 6 Feb 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Titre courant : Hortillonnages d'Amiens et agriculture urbaine

Titre de l'article : Mutations des hortillonnages d'Amiens vers une agriculture multifonctionnelle et urbaine

Title: Mutations of the hortillonnages of Amiens towards a multifunctional and urban agriculture

Résumé :

Aménagés dès le Moyen-Âge, les hortillonnages ont longtemps fourni la ville d'Amiens en primeurs. Avec l'apparition des transports frigorifiques au début du XX^{ème} siècle, l'activité déclina et les hortillonnages devinrent peu à peu un espace d'agrément et de tourisme, entièrement dédié aux loisirs des citadins. Mais contre toute attente, le maraîchage que l'on croyait condamné, continue encore aujourd'hui à se maintenir. Pour rentabiliser leurs exploitations, les maraîchers ont en effet développé de nouvelles stratégies de production et de commercialisation pour répondre à la demande urbaine.

Mots-clés :

Hortillonnages, agriculture urbaine, jardin d'agrément, stratégie de production.

Abstract:

Established since the middle age on a swamp, the hortillonnages have provided the city of Amiens in vegetables for a long time. From the 20th century, agriculture declined because of the development of refrigerated transport. The hortillonnages gradually became a space of amenity and tourism, entirely dedicated to recreation for city dwellers. But unexpectedly, agriculture first seen as ruined is still standing. To maintain their farms, farmers have developed new strategies for the production and marketing to meet urban demand.

Key-words:

Hortillonnages, urban agriculture, pleasure garden, production strategy.

Auteur : Céline Clauzel

celineclauzel@yahoo.fr

Docteur et ATER en Géographie et Aménagement

Université Paris Sorbonne – Paris IV

Laboratoire Espaces, Nature et Culture (CNRS UMR 8185)

Mutations des hortillonnages d'Amiens vers une agriculture multifonctionnelle et urbaine

Introduction :

Avec le développement des transports au XX^{ème} siècle, l'agriculture périurbaine a souvent perdu son avantage de proximité et, du même coup, sa fonction première d'approvisionnement. Cette révolution a engendré un déclin massif des surfaces agricoles en périphérie des villes, accentué par la pression urbaine. Certaines exploitations réussissent néanmoins à se maintenir en développant des stratégies en relation étroite avec la ville et ses habitants. L'agriculture périurbaine « classique » est ainsi progressivement remplacée par une agriculture urbaine entièrement tournée vers les citadins (Fleury et Moustier, 1999 ; Fleury et Donadieu, 1997).

Cet article propose d'analyser cette mutation à travers le cas des hortillonnages d'Amiens, exemple original d'agriculture en milieu marécageux. D'après les archives départementales de la Somme, les cultures maraîchères sur terres inondables sont apparues au début du XII^{ème} siècle dans le Nord de la France et toujours à proximité immédiate d'une ville : Amiens, Arras, Saint Omer, Péronne, St Quentin, etc. Les hortillonnages ont longtemps fourni intégralement la ville d'Amiens en primeurs. Mais confrontée à la concurrence des autres exploitations, facilitée par les transports frigorifiques et l'extension de la grande distribution, l'activité déclina de façon continue pendant tout le XX^{ème} siècle. Les hortillonnages devinrent peu à peu un espace d'agrément et de tourisme. Mais contre toute attente, le maraîchage que l'on croyait condamné, continue encore aujourd'hui à se maintenir, avec le soutien de la population locale et des gestionnaires. Pour pérenniser leurs exploitations, les hortillons¹ ont dû développer d'autres logiques de production et de commercialisation pour s'adapter à l'évolution de la demande.

1. D'une fonction unique d'approvisionnement à une dévalorisation annoncée

1.1. Un site aménagé pour la culture maraîchère

Les hortillonnages ont été aménagés dès le Moyen-Âge sur une ancienne zone marécageuse créée par la ramification de la Somme. Ignorant les techniques d'assèchement systématique qui avaient lieu à cette époque, les hommes tirèrent profit de ce milieu avec intelligence. En canalisant les voies d'eau et en rehaussant les terrains, les hortillonnages furent peu à peu transformés en une mosaïque de parcelles, délimitées par de multiples canaux. Ils devinrent

¹ Nom donné aux maraîchers dans les hortillonnages

dès lors un haut lieu de production maraîchère grâce à l'humidité constante et l'apport régulier de vase qui fertilise les sols. La pérennité de cette agriculture fut étroitement liée à la proximité de l'agglomération amiénoise. Les hortillonnages étaient en effet idéalement placés pour approvisionner la ville en produits frais et périssables, donc difficiles à transporter (Musset, 2003). La croissance de la population urbaine a ensuite favorisé le développement, puis le maintien, de cette agriculture très productive.

1.2. Le déclin inévitable du maraîchage

Mais le rôle du maraîchage s'affaiblit considérablement dès le début du XX^{ème} siècle. Le développement des transports, notamment frigorifiques, bouleverse les rapports spatiaux entre espace de production et de commercialisation. Les hortillons sont ainsi concurrencés par les produits d'Espagne et du Midi méditerranéen où les coûts de production sont moindres. Ce déséquilibre s'accroît davantage avec l'extension de la grande distribution où les règles de fonctionnement (respect strict d'un cahier des charges, fréquence régulière des approvisionnements, maintien d'un prix compétitif, etc.) désavantagent les petits producteurs. Cette situation s'aggrave d'autant plus que l'agriculture dans les hortillonnages est soumise à de nombreuses contraintes. Les parcelles sont de faible superficie (1 à 2 hectares pouvant aller jusqu'à 5 ha si plusieurs parcelles sont réunies) et ne peuvent supporter de matériaux lourds. Les terrains sont en effet très fragiles et doivent être régulièrement entretenus, afin de corriger leur tendance naturelle à l'affaissement. Ainsi, les canaux sont curés deux fois par an et le limon extrait répandu sur la parcelle. Cela a le double avantage de les rehausser et également de les fertiliser. Les berges sont faucardées afin de faciliter la circulation de l'eau et restaurées pour lutter contre l'érosion des courants. Les parcelles disposent en outre d'une accessibilité limitée. Les plus éloignées des axes routiers ne sont accostables qu'en barque et ont donc été les premières touchées par le déclin du maraîchage.

Les hortillons ont également subi les contre-coups d'évènements sociaux marquants comme l'instauration des congés payés en 1936 qui vida Amiens de ses habitants au moment-même où leurs primeurs arrivaient sur le marché, les privant ainsi de leur clientèle habituelle. L'instruction obligatoire des enfants réduisit en outre considérablement la main d'œuvre dans les familles hortillonnes, où les jeunes aidaient traditionnellement leurs parents dans les périodes de forts labeurs (Devaux, 1984). Toutes ces contraintes provoquèrent un déclin continu du nombre de maraîchers dans les hortillonnages. En 1906, ils étaient 950, leur nombre chuta à 110 en 1960, 20 en 1973 pour finir à 8 en 2007. L'agriculture déclinant, nombres de parcelles furent abandonnées. Ces espaces vacants furent voués à l'urbanisation et

les hortillonnages perdirent près d'un quart de leur superficie pour l'aménagement du quartier de Beauvillé (Nord-ouest) et du parc Saint-Pierre (Ouest). Ils auraient pu complètement disparaître si d'autres fonctions n'avaient pas pris le relais.

2. L'appropriation du site par les citoyens

2.1. Le développement des loisirs

L'augmentation du temps libre, la médiatisation des problèmes environnementaux et le désir de retrouver « un coin de verdure » contribuèrent au changement d'usage des hortillonnages. A la fin des années 70, les jardins familiaux firent leur apparition. Amiens était en effet une ville industrielle et ses ouvriers s'approprièrent les parcelles au fur et à mesure de la disparition des maraîchers (Fleury, 1998). A partir des années 80-90, le site accueillit de plus en plus de jardins d'agrément avec, dans certains cas, une fonction de villégiature. Aujourd'hui, ce type de parcelle exclusivement dédiée aux loisirs de leurs propriétaires est majoritaire dans les hortillonnages (environ 47% de la superficie du site). Depuis une dizaine d'années, le site est également devenu le second pôle touristique de la ville d'Amiens (après la cathédrale). En 2006, il a ainsi accueilli plus de 100 000 personnes à travers les visites guidées en barques organisées par l'association de protection et de préservation du site, unique structure touristique.

2.2. Un paysage transformé

Ces nouvelles pratiques engendrent de profondes mutations dans la structure et l'organisation du paysage. Les arbres en bordure de terrain, plantés pour limiter l'effet de vis-à-vis avec les parcelles voisines ou les promeneurs, entraînent une fermeture du paysage. Or, les parcelles maraîchères permettaient d'avoir une vue étendue, avec des perspectives renommées sur la cathédrale d'Amiens. Avec l'extension des jardins d'agrément, la végétation s'est, en outre, considérablement diversifiée par l'introduction de plantes non spécifiques à la vallée de la Somme et donc peu adaptées à l'humidité constante du site (cerisier, sapin, lilas, thuya, romarin, etc.). L'urbanisation se transforme également : avec le déclin des activités de production, les cabanes traditionnellement utilisées par les maraîchers n'ont plus de rôle utilitaire (entreposage des outils et du matériel) et sont reconverties par les propriétaires en abris de loisirs ou même de villégiature. La décoration est d'ailleurs associée à cette nouvelle utilisation : couleurs vives, stores en bambous, jardinières suspendues s'harmonisent parfaitement avec les arbustes, les massifs de fleurs multicolores et la pelouse régulièrement entretenue qui composent le jardin d'agrément.

Le développement des loisirs aurait pu entraîner la disparition complète du maraîchage. Or, on observe un maintien de l'activité (environ 23% de la superficie du site) et même, depuis quelques années, une légère augmentation. Ayant perdu leur fonction première d'approvisionnement de la ville, les hortillons se sont adaptés à ce nouveau contexte.

3. Une agriculture urbaine façonnée par les citoyens

3.1. Une demande sociale incitatrice

La fin du XX^{ème} siècle marque le renouveau médiatique et politique des questions environnementales. Le concept de développement durable se démocratise et, dans cette optique, de nouveaux services se développent : commerce équitable, produits biologiques ou encore achat de primeurs directement chez l'exploitant. Cette nouvelle façon de consommer est directement liée à une forte demande sociale axée sur la qualité des produits mais également marquée par une certaine nostalgie du passé (remise au goût du jour des légumes oubliés : panais, topinambours, crosnes). Ces tendances ont ainsi largement contribué au maintien et à la valorisation d'une agriculture urbaine orientée vers les attentes des citoyens. Les produits des hortillonnages ont sans conteste bénéficié de cette nouvelle mode grâce à leur proximité, gage, si ce n'est de qualité, au moins de fraîcheur.

Après une disparition quasi annoncée, le maraîchage est redécouvert et, avec lui, toutes les traditions festives sont aujourd'hui réhabilitées. Ainsi, chaque année, la fête de la Saint Fiacre (patron des maraîchers) recrée l'ambiance du début du siècle grâce à la reconstitution de l'ancien marché sur l'eau. Les hortillons, en costume traditionnel, descendent la Somme dans les barques à cornet chargées de légumes, de fruits et de fleurs jusqu'à la place Parmentier, lieu habituel du marché ancien qui existe toujours mais n'est aujourd'hui plus exclusivement réservé aux hortillons.

3.2. Une activité agricole soutenue par les pouvoirs publics

Face à cette demande sociale croissante, les pouvoirs publics se sont intéressés plus activement à l'agriculture dans les hortillonnages. Amiens Métropole² a ainsi lancé un programme d'action en 1999 dont le but est de stabiliser, voir relancer, l'activité maraîchère. Ce programme englobe plusieurs objectifs : une politique d'acquisition foncière pour permettre aux hortillons d'accroître leurs surfaces cultivées (12 ha de terrains ont déjà été achetés), des formations pédagogiques pour améliorer leur capacité de gestion et de

² Communauté d'agglomération qui regroupe 33 communes

négociations avec les grandes surfaces, et la valorisation de leurs produits à travers la création d'une marque (figure 1).

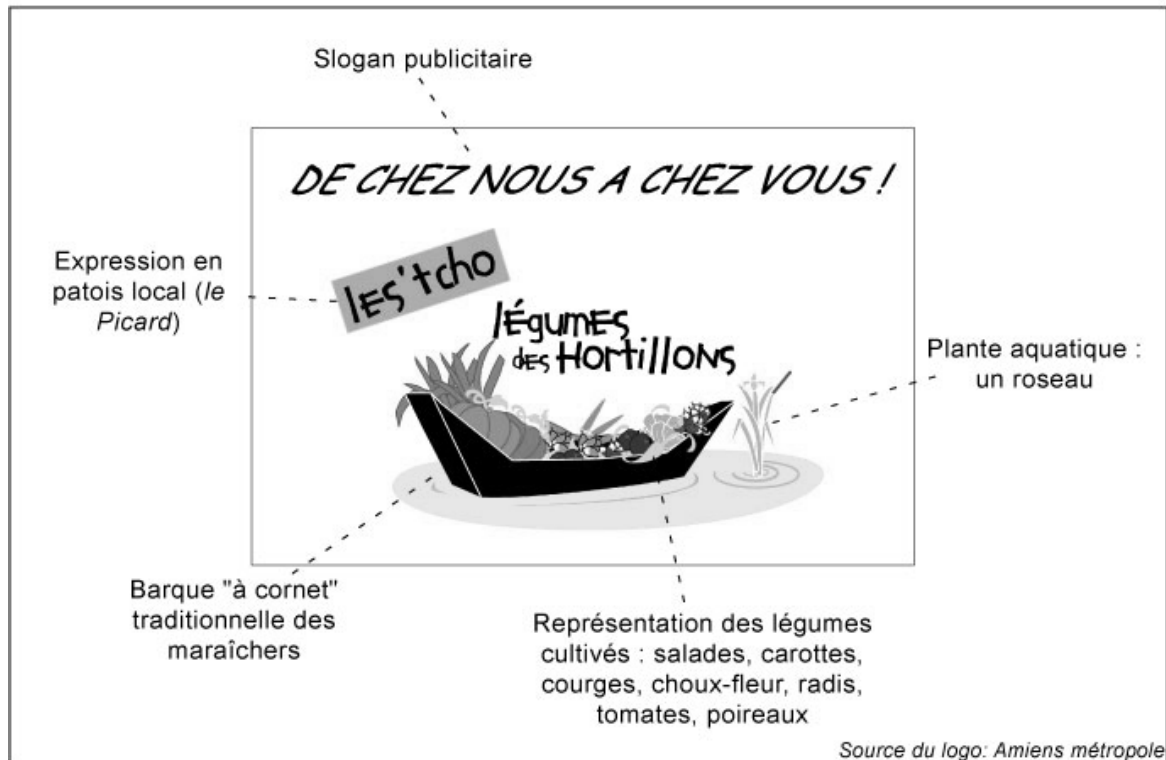


Figure 1 : Logo de la marque « Les 'tcho légumes des hortillons »

La marque « Les 'tcho légumes des hortillons » est mise à la disposition exclusive de l'association des hortillons par Amiens Métropole. Son logo fait appel à de nombreuses références locales : la marque utilise le Picard (patois local) avec l'expression « *les 'tchos* » signifiant « les petits » ; le slogan publicitaire « De chez nous à chez vous » insiste sur l'origine locale des produits permettant un temps de transport et un nombre d'intermédiaires limités. Le dessin, quant à lui, renvoie au patrimoine naturel et économique des hortillonnages. Ainsi, l'activité traditionnelle du site, représentée par la barque à cornet (que les maraîchers utilisent encore pour naviguer et transporter leurs produits), est renforcée par la présence d'une multitude de légumes à son bord. Le roseau rappelle le milieu marécageux du site où l'eau stagnante est propice au développement des plantes aquatiques.

Pour utiliser cette marque, les maraîchers doivent avoir un statut professionnel (cotisation à la MSA) et cultiver au moins 1,5 ha dans les hortillonnages. Pour favoriser l'installation de nouveaux exploitants, une dérogation leur permet d'utiliser la marque à partir de 0,5 ha cultivé, s'ils s'engagent à atteindre 1,5 ha dans les 3 ans. La signalétique installée (logo et cageot de couleur) valorise ces produits et permet aux hortillons de les vendre à un coût

suffisant pour rentabiliser leurs exploitations. Sans cette distinction, ces derniers sont en concurrence directe avec les productions de pleins champs dans les grandes surfaces mais aussi sur le marché hebdomadaire. D'après une enquête réalisée par la Chambre d'Agriculture de la Somme et l'École Supérieure de Commerce (S.I.A.S.H, 1997), les habitants ignoraient auparavant quels produits provenaient des hortillonnages mais étaient prêts à les payer plus chers le cas échéant. La création de la marque a ainsi répondu à une demande potentielle et a apporté une nouvelle clientèle aux hortillons.

3.3. De nouvelles stratégies mises en place

Comme ce fut le cas pour l'agriculture urbaine dans la plupart des pays développés, le maraîchage dans les hortillonnages a réussi à se maintenir partiellement grâce à une réorganisation complète de son fonctionnement. Les exploitants ont développé différentes stratégies en relation étroite avec la ville, qui sont à l'origine de nouvelles formes d'agriculture, entièrement tournées vers les consommateurs urbains (Fleury et Moustier, 1999) :

- redécouverte des produits locaux commercialisés sur le marché Parmentier et dans les grandes surfaces de la ville ;
- apparition de nouveaux modes de ventes : directes (vente à la ferme, cueillette au champ) ou à distance (par internet) ;
- mise en place de partenariat de proximité entre consommateurs et exploitants sous la forme d'A.M.A.P. (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) ;
- spécialisation dans l'agriculture biologique.

Dans les hortillonnages, un seul exploitant s'est spécialisé dans les produits biologiques depuis 1985. Pour accroître son activité, ce dernier a multiplié les formes de commercialisation : ainsi, il vend sa production directement à la ferme, sur les marchés (Amiens et Paris) et aux magasins biologiques (la corbeille paysanne, biocoop) et fournit certains restaurants amiénois. Depuis avril 2007, il fait également partie d'une A.M.A.P. « Les Paniers de l'Hortillon de Lune » et livre chaque semaine des paniers de légumes aux adhérents ayant souscrit un abonnement.

3.4. Des résultats encourageants à poursuivre

Le programme d'Amiens Métropole a permis de maintenir l'activité des huit maraîchers professionnels, malgré les importantes inondations en 2001 et 2002 qui ont interrompu la

production pendant de longs mois. Face à ces résultats encourageants, le programme a été renouvelé et devrait permettre à terme de pérenniser le maraîchage. Mais malgré cela, l'agriculture reste encore fragile et peine à être renouvelée par les jeunes, désintéressés d'une profession trop peu rémunératrice par rapport au travail fourni. Selon une enquête du S.I.A.S.H. (1997), sur 45 propriétaires fonciers, 85% des personnes interrogées ont plus de 50 ans et 60% plus de 60 ans. La mise en valeur des parcelles sera ainsi confrontée à un problème de succession dans les vingt prochaines années. Il faut donc favoriser l'installation de nouveaux (et de jeunes) maraîchers par des mesures incitatives. Une communication plus poussée sur la marque des hortillonnages permettrait également de renforcer la renommée de leurs produits. En effet, si elle a réussi à les valoriser sur le marché hebdomadaire, ce n'est pas forcément le cas dans les grandes surfaces, puisque seul Auchan vend des produits estampillés de la marque. Pour s'en servir, ces dernières doivent signer un accord avec l'association des maraîchers et, à ce jour, la plupart des distributeurs n'ont pas fait les démarches. Il reste donc encore des efforts à faire pour généraliser cette marque dans tous les circuits de commercialisation et permettre ainsi aux hortillons de renforcer leur visibilité.

3.5. L'agrément : une nouvelle composante de cette agriculture urbaine

Parallèlement à l'agriculture professionnelle, une autre activité s'est développée à la fin du XX^{ème} siècle : l'agriculture d'agrément. Destinée aux loisirs de son propriétaire, elle recouvre différents modes : jardins familiaux ou ouvriers qui remplacent progressivement les parcelles maraîchères dès les années 70 et jardins d'agrément, activité dominante dans les hortillonnages depuis les années 90. Dans le premier cas (qui concerne 8% de la superficie du site), la parcelle est souvent entièrement dédiée au maraîchage qui constitue une activité complémentaire pour des agriculteurs retraités (Jouve et Padilla, 2007). Dans le second, les cultures maraîchères n'occupent qu'une partie limitée du terrain, le reste étant généralement consacré aux plantes ornementales et aux installations récréatives (pavillon de villégiature, balancelles, moulins décoratifs, etc.). Ces jardins d'agrément font aujourd'hui partie intégrante des hortillonnages et constituent des centres d'intérêts majeurs pour leur valorisation touristique. A l'origine exclusivement dédié à l'approvisionnement de la ville, le site est donc aujourd'hui le support d'une nouvelle agriculture urbaine multifonctionnelle issue à la fois d'une logique de marché et d'une logique récréative.

Conclusion :

La proximité d'un centre urbain a longtemps favorisé le maintien d'une agriculture dans les hortillonnages. Avec la concurrence des exploitations de pleins champs et la pression urbaine, les parcelles maraîchères furent menacées de disparaître. Le renouveau des questions environnementales, notamment dans la préservation des zones humides, a probablement contribué à freiner ce processus. Dès les années 70, les citoyens se sont réappropriés le lieu à travers des usages essentiellement tournés vers les loisirs. Cette mutation ayant entraîné une forte demande de terrains dans les hortillonnages, le maraîchage, aurait pu, là encore, disparaître avec l'augmentation du coût du foncier. Pour maintenir leur activité, les derniers exploitants n'ont eu d'autres choix que de s'adapter au nouveau contexte en développant des stratégies de production et de commercialisation répondant aux attentes des consommateurs urbains. Ce rapport fonctionnel et réciproque entre ville et exploitants est la caractéristique (avec une localisation intra-muros) de l'agriculture urbaine actuelle (Fleury et Moustier, 1999 ; Fleury et Donadieu, 1997). Mais le maraîchage dans les hortillonnages reste encore vulnérable. Le site est en effet un espace multifonctionnel (agrément, villégiature, tourisme, agriculture, pêche, etc.) et de taille restreinte (300 ha). Les conflits d'usage sont donc courants entre les différents acteurs, notamment à propos de la multiplication des bateaux qui augmenterait l'érosion des berges³ (Friant, 1994). Pourtant, le tourisme pourrait offrir des débouchés supplémentaires aux produits des hortillons. Si des stratégies de commercialisation ont été mises en place pour les citoyens, rien n'a encore été fait pour les visiteurs. Il serait donc intéressant de valoriser le maraîchage à travers la création d'un lieu d'exposition ou même d'inclure dans les circuits touristiques la visite d'une parcelle agricole afin de sensibiliser le public aux conditions particulières de travail des hortillons et à la qualité de leur production.

Bibliographie

DEVAUX G. [1984], *Les hortillonnages d'Amiens*, Centre Régional de Documentation Pédagogique, Amiens.

DONADIEU P. [1999], « Des marais dans les villes », *Zones Humides Infos*, n°23, p. 1-5.

FLEURY A. [1998], Nature, agriculture et ville : les mutations d'usage des marais cultivés au cœur des villes, *Courrier de l'environnement de l'INRA*, n°31, <http://www.inra.fr/Internet/Produits/dpenv/aurb19.htm>, (consulté en septembre 2007)

³ Dans une enquête, un maraîcher évaluait cette dégradation à un recul des berges de 1,40 mètre en 3 ans

- FLEURY A., DONADIEU P. [1997], De l'agriculture périurbaine à l'agriculture urbaine. *Courrier de l'Environnement de l'INRA*, n° 31, p 45-61
- FLEURY A., P. MOUSTIER [1999], « L'agriculture périurbaine, infrastructure de la ville durable », *Cahiers d'études et de recherche francophones, série Agricultures*, vol.8, n° 4, p.281-287.
- FRIANT M. [1994], *Les hortillonnages, vers un projet global de sauvegarde et de valorisation*, DESS Environnement, Aménagement et Développement agricole, Université de Picardie Jules Verne, Amiens.
- JOUVE A.M., PADILLA M. [2007], « Les agricultures périurbaines méditerranéennes à l'épreuve de la multifonctionnalité : comment fournir aux villes une nourriture et des paysages de qualité ? », *Cahiers d'études et de recherche francophones, série Agricultures*, vol. 16, n° 4, p.311-317.
- MUSSET A. [2003], « L'agriculture sur l'eau en milieu urbain : Les hortillonnages d'Amiens et les Chinampas de Xochimilco », *Bulletin de l'Association des géographes français*, p. 325-337.
- S.I.A.S.H. (Syndicat intercommunal d'aménagement et de sauvegarde des hortillonnages) [1997], *Schéma global d'aménagement et de valorisation des hortillonnages*, Programme d'actions, S.I.A.S.H, Amiens.